



## Les services marchands secteurs dynamiques de l'économie

Une activité de service se caractérise essentiellement par la mise à disposition d'une capacité technique ou intellectuelle. À la différence d'une activité industrielle, elle ne peut être décrite par les seules caractéristiques d'un bien tangible acquis par le client. Seuls les services marchands sont ici étudiés, hors activités financières, services marchands de santé, d'enseignement et activités associatives.

Avec une croissance de 35 % entre 2000 et 2003, le secteur des services marchands est parmi les plus dynamiques de l'économie réunionnaise et ses ratios de gestion sont généralement bons. Son envergure est cependant encore très inférieure à celle qu'il atteint dans les économies développées. Avec 10 % des salariés et 13 % de la valeur ajoutée totale de l'économie réunionnaise, il pèse deux fois et demi moins que dans l'ensemble de l'économie métropolitaine.

Les différentes activités de service sont ici regroupées selon leur insertion dans l'ensemble

de l'économie. Certaines ont leur propre dynamique, notamment celles qui diffusent les nouvelles technologies. D'autres bénéficient de l'externalisation croissante de fonctions auparavant réalisées en interne par les entreprises des autres secteurs : il en est ainsi des activités de nettoyage, de sécurité et de conseil. Une véritable organisation en filière peut aussi exister entre les services et les activités productives, ainsi l'architecture et l'ingénierie viennent en amont du BTP, tandis que les activités immobilières viennent en aval. Toutes deux bénéficient de la bonne conjoncture du secteur. Les services traditionnellement destinés aux particuliers ont généralement une croissance plus faible. Il en est ainsi de l'hôtellerie, en crise dès le début des années 2000. En revanche, la restauration reste un secteur dynamique, ainsi que les activités de loisir.

Essor des télécommunications et consolidation de l'audiovisuel 14

Les entreprises recourent de plus en plus à certains services 17

Bonne conjoncture pour les activités de service liées à la construction 20

Expansion de la restauration et des activités de loisir, malaise dans l'hôtellerie 22

# Essor des télécommunications et consolidation de l'audiovisuel

Le téléphone portable et internet ont révolutionné le secteur des télécommunications à partir de l'an 2000. Quelques années auparavant, la télévision numérique avait relancé le secteur de l'audiovisuel qui cherche maintenant un nouvel équilibre.

Les nouvelles technologies de communication ont fortement contribué à la croissance de l'économie réunionnaise ces dernières années. Jusqu'au début de l'année 2000, le marché de la téléphonie mobile était dominé à La Réunion par un seul gros opérateur. L'arrivée d'un nouveau concurrent en 2000 s'est accompagné d'un important accroissement de l'activité. L'ouverture du réseau Itinérés a dynamisé le marché de la radiotéléphonie et le parc de téléphones a augmenté de 63 % en 2001 jusqu'à dépasser 420 000 clients (titulaire d'une carte SIM ou d'une carte prépayée). Signe du dynamisme dans le domaine des télécommunications, l'année 2001 a aussi vu la création d'entreprises de "phoning".

L'accès à internet s'est développé à La Réunion comme en métropole. En 2005, les taux d'abonnement internet à domicile sont sensiblement identiques. La Réunion accuse cependant un retard important en termes de qualité et de prix de fourniture d'accès. Avec l'ouverture du marché à la concurrence et le dégroupage téléphonique, les fournisseurs d'accès à internet se livrent en métropole à une âpre concurrence. Concernant le type de connexion, même si La Réunion rattrape son retard, elle reste en deçà de ce que proposent les fournisseurs d'accès en métropole.

## Indicateurs économiques issus du compte de résultat

	Télécommunications		Audiovisuel	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	289,9	126	80,9	46
Consommations intermédiaires	150,6	132	29,8	77
Valeur ajoutée	103,3	205	51,0	34
Frais de personnel	25,3	163	10,2	11
Excédent brut d'exploitation	76,7	214	40,1	39

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprise

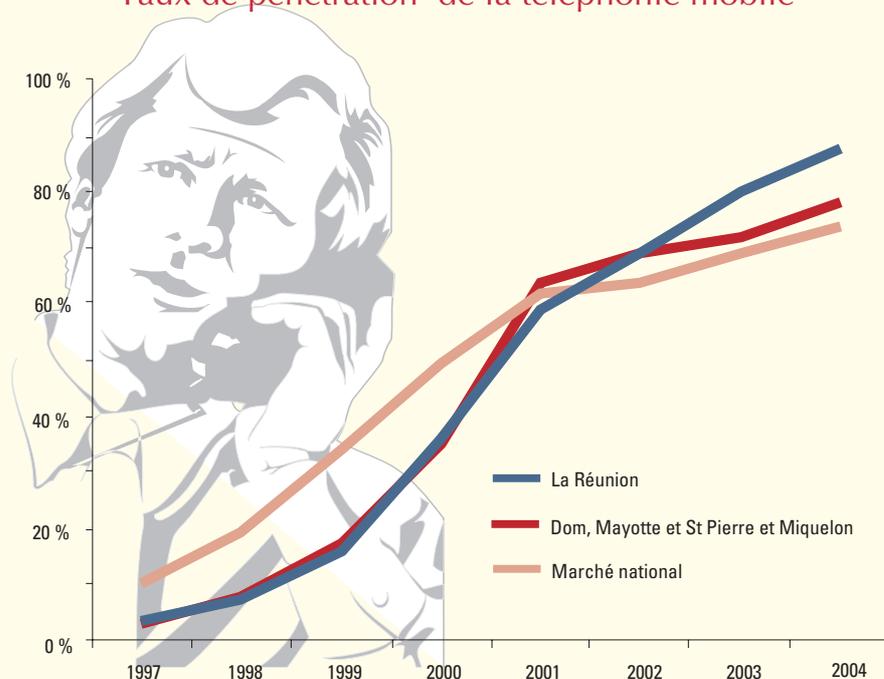
## Trois années cruciales pour le secteur des télécommunications

La radiotéléphonie, comme la fourniture d'accès à internet, font partie du secteur des **télécommunications et des courriers** qui a pris un poids considérable dans l'économie réunionnaise. La valeur ajoutée générée par ce secteur a triplé en trois ans pour s'établir à 103 millions d'euros en 2003, contribuant ainsi à 8 % de la valeur ajoutée des services marchands. Dans le même temps, le nombre de salariés et le nombre d'entreprises ont doublé : 700 salariés pour 51 entreprises en 2003.

En 2001 le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de 46 %, ainsi que les emplois salariés. Cependant, les consommations intermédiaires ont augmenté encore plus vite ; la croissance du secteur ne s'est donc pas entièrement répercutée sur la valeur ajoutée. La part de celle-ci dans la production a diminué de 6,8 points pour s'établir à 27,5 %. Les frais de personnel ont doublé avec la forte embauche de salariés. Par conséquent, l'excédent brut d'exploitation a diminué et sa part dans la valeur ajoutée a baissé de 21 points (50 % en 2001). Cette réduction des taux de profits des entreprises traduit la concurrence accrue entre les opérateurs sur l'année 2001.

À partir de 2002, les entreprises de télécommunications entreprennent une politique de réduction de coût. Si le nombre de salariés continue d'augmenter pour satisfaire le marché, les frais de personnel et les consommations intermédiaires ont une croissance beaucoup plus faible qu'en 2001, tandis que la valeur ajoutée double en 2002 et croît de 30 % en 2003. La part de profits des entreprises n'a jamais été aussi élevée qu'en 2003, elle atteint 74,2 %. La part de la masse salariale dans la valeur ajoutée est moitié moindre que dans l'ensemble des services marchands (24 % en 2003) ; elle a chuté de 20 points en 2002 puis de 2,5 points en 2003. Les entreprises de télécommunications rémunèrent très bien leurs salariés, 28 800 €/an contre 22 200 tous secteurs confondus. Ces activités de pointes embauchent une proportion très élevée de cadres, 19 % soit 10 points de plus que sur l'ensemble des services marchands. La proportion d'ouvriers est, à l'inverse, particulièrement faible (6 % contre 26 % en moyenne).

## Taux de pénétration<sup>1</sup> de la téléphonie mobile



Source : Autorité de Régulation des Télécommunications

Le marché de la téléphonie a explosé depuis huit ans : moins de 10 % de la population possédait un téléphone portable en 1997, ils sont plus de 80 % en 2004.

(1) Le taux de pénétration est le ratio du nombre total de clients au radiotéléphone sur la population totale au recensement de 1999. À partir de 2000, vu l'évolution démographique, les taux de pénétration sont surestimés.

### Abonnés à internet (en % de la population adulte)

	2000	2003	2004	2005	2006
La Réunion	-	29	33	40	45
Métropole	14	30	35	39	43

Source : IPSOS océan Indien pour La Réunion et CREDOC pour la France métropolitaine

N.B : la population de référence est la population de 15 ans ou plus pour La Réunion et 18 ans ou plus pour la France métropolitaine.

### Abonnés à internet haut débit (ADSL ou modem-cable) (en % du total des abonnés internet)

	2003	2004	2005	2006
La Réunion	19	18	38	54
Métropole	43	54	74	89

## La télévision domine le secteur audiovisuel

Autre activité importante parmi les nouvelles technologies, les **activités audiovisuelles du secteur privé** (télévision, radio et cinéma). Ces activités ont un poids non négligeable dans les services marchands et sont en croissance. Les activités de télévision et de radio d'une part, et les activités cinématographiques et de vidéo d'autre part, ne présentent toutefois pas les mêmes évolutions. Les premières ont eu une croissance de leur valeur ajoutée de 39 % entre 2000 et 2003 tandis que les secondes ont eu une croissance de 18,5 %. Le développement de l'audiovisuel est donc essentiellement dû à la bonne santé des acteurs locaux présents sur le marché de la télévision et de la radio (respectivement 35 % et 140 % de hausse de valeur ajoutée). Les entreprises d'édition de chaînes de télévision réalisent près des trois quarts de la valeur ajoutée de l'audiovisuel suivies par les activités cinématographiques et de vidéo (21 %) et par les radios (5 %). Les entreprises de projection de films représentent la moitié de la valeur ajoutée des activités de cinéma et de vidéo, en progression de 9 % seulement. L'arrivée des multiplexes ces dernières années a cependant dû revigorer ce secteur.

Sur l'ensemble du secteur audiovisuel, le taux de valeur ajoutée diminue (baisse de 6 points). On observe en effet une forte croissance des consommations intermédiaires et plus spécialement des charges externes de sous-traitance qui

ont été multipliées par 5,7 sur cette période. Les chaînes de télévision contribuent à près de 90 % de cette augmentation de la sous-traitance. La vitalité de l'audiovisuel se transcrit dans le taux de marge des entreprises du secteur. Par rapport à 2000, il gagne 3 points pour atteindre 78,6 % en 2003. Selon Ipsos, le taux d'équipement à la télévision payante et par satellite atteint 49 % en 2006, en progression de 7 points par rapport à 2003. Cette évolution est à mettre en parallèle avec l'évolution du nombre d'abonnements en télévision par satellite (+ 7 points). Le taux d'équipement à La Réunion est désormais supérieur à celui observé en métropole.

Alors que l'effectif salarié progresse dans les activités cinématographiques et de vidéo, il régresse globalement dans les activités audiovisuelles. La part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée diminue conjointement de 4 points en trois ans. Les salariés sont mieux rémunérés dans les activités de télévision et radio que dans les activités de cinéma et vidéo. Les rémunérations moyennes annuelles sont respectivement de 29 100 € et 23 300 €. La proportion de cadres dans les activités de télévision et de radio (55 %) est 3,5 fois plus élevée que dans le cinéma et la vidéo.

Aymeric **FUSEAU**  
volontaire civil à l'aide technique

### Sources :

- > Étude Ipsos : Les technologies de l'information et de la consommation et le grand public - septembre 2006 - disponible sur : <http://tic.regionreunion.com>  
Les chiffres sont donnés au 2<sup>e</sup> trimestre de chaque année (excepté pour le haut débit en 2003 : 4<sup>e</sup> trimestre).
- > Étude du Crédoc : La diffusion des technologies de l'information dans la société française consultable sur le site de l'ARCEP : <http://www.art-telecom.fr>  
Cette étude a été réalisée à partir de l'Enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français". Les chiffres sont donnés en juin de chaque année.
- > Les Tic "Emergence d'un nouveau secteur" n°118-2003.

## Les entreprises recourent de plus en plus à certains services

Les entreprises externalisent de plus en plus les activités liées à la sécurité et au nettoyage, en revanche l'intérim stagne depuis l'an 2000. Quant aux services de conseil, juridiques et comptables, ils se développent au même rythme que l'ensemble de l'économie.

Le secteur de la sécurité et du nettoyage est particulièrement dynamique. Il a fortement bénéficié de l'externalisation de ce type de fonctions par les grandes entreprises et les administrations. Sa valeur ajoutée a ainsi augmenté de + 65 % en trois ans. Ce secteur emploie une main-d'oeuvre peu qualifiée et nombreuse : 2 700 salariés répartis dans 249 entreprises.

Ces activités nécessitent peu d'investissements matériels. La faible part des consommations intermédiaires implique un taux de valeur ajoutée

assez élevé. Le domaine de la sécurité (des personnes et des biens) est prépondérant avec 55 % de la valeur ajoutée de l'ensemble du secteur. Cependant, les activités de nettoyage se développent plus vite, aussi bien en termes de richesse créée que d'emplois salariés. Ces derniers ont augmenté de 48 % dans le nettoyage et de 30 % dans la sécurité. Le taux de marge des entreprises de nettoyage (13 %) est plus faible que celui des entreprises de sécurité (19 %). Il croît cependant à un rythme plus soutenu (+ 2,5 points contre + 1).



### Indicateurs économiques du secteur de la sécurité et du nettoyage

	Enquêtes et sécurité		Nettoyage	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	4,9	59	38,3	62
Consommations intermédiaires	12,3	63	9,7	57
Valeur ajoutée	34,4	62	28,4	70
Frais de personnel	27,3	60	24,8	62
Excédent brut exploitation	6,5	71	3,7	114

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises

Les entreprises de nettoyage proposent des services variés : de la désinfection, désinsectisation et dératisation au nettoyage de locaux en passant par l'entretien d'espaces verts. Les 1 550 salariés de cette branche sont pour la plupart des ouvriers (88 %) et sont assez faiblement rémunérés (15 400 €/an en moyenne). Aujourd'hui la moitié des activités de nettoyage de locaux est encore réalisée en interne par les entreprises<sup>(1)</sup>, l'externalisation devrait donc se poursuivre.

(1) selon la fédération des entreprises de propreté (consultable sur <http://www.proprete-services-associes.com>)

Les entreprises de sécurité offrent des services d'enquêtes et de recherche hors du cadre judiciaire, de surveillance, de transports de fonds, etc. Parmi les premières sociétés réunionnaises de sécurité, on trouve plusieurs firmes métropolitaines. Les 1 150 salariés sont pour l'essentiel des employés (86 % contre 49 % sur les services marchands). Ils sont un peu mieux payés que dans les services de nettoyage mais restent nettement en dessous du niveau de rémunération de l'ensemble des services marchands. Ils touchent en moyenne 16 900 €/an (contre 22 200 €/an).

prises. Le taux de rentabilité est inférieur à 5 %, il a légèrement diminué par rapport à 2000.

Si l'intérim semble plafonner depuis quelques années à La Réunion, il peut être amené à se développer avec la loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005. Cette loi ouvre un nouveau champ d'action aux entreprises de travail temporaire puisque celles-ci sont considérées comme parties prenantes du service public. Elles peuvent à présent proposer des services de placements en CDD et CDI. D'autre part, le gouvernement et le Syndicat des Entreprises de Travail Temporaire (SETT) ont conclu le 10 mai 2006 deux accords qui engagent les entreprises de travail temporaire et les pouvoirs publics pour l'insertion dans l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux et dans la lutte contre le travail illégal.

## Les services professionnels accompagnent la croissance

Les services professionnels comprennent les activités juridiques, comptables et de conseil. Avec 128 millions d'euros de valeur ajoutée, ce secteur est le plus important parmi les services aux entreprises et contribue pour 11 % à la valeur ajoutée des services marchands. Ce type d'assistance aux entreprises est classique et se développe au même rythme que l'ensemble de l'économie mais certains secteurs sont plus sollicités.

Ces activités emploient une main-d'œuvre très qualifiée. Les activités de conseil figurent en première place avec 19 % de cadres et 42 % de professions intermédiaires (19 % en moyenne). Les activités comptables et juridiques recrutent respectivement 13 % et 11 % de cadres, ainsi que 36 % et 33 % de professions intermédiaires. Peu d'ouvriers y sont employés (6 %). Les rémunérations moyennes sont substantielles : 26 000 €/an pour le conseil, 24 800 €/an pour les activités comptables et 29 700 €/an pour les activités juridiques.

Les **activités de conseil** ont davantage progressé que les autres services professionnels. Elles concernent la planification, l'organisation, la communication, la gestion, etc. En 2003, plus de 300 salariés y travaillent dans 357 entreprises, dont seulement 10 dépassent les 9 salariés. L'effectif salarié est en hausse de 46 % par rapport à 2000. Le taux de valeur ajoutée est assez bas (51 % en 2003). La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est relativement importante et dépasse les 54 % en 2003. Le taux de marge est en forte progression pour atteindre 46 % en 2003.

## Indicateurs économiques du secteur "fourniture et sélection de personnel"

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises	Intérim		Sélection et mise à disposition de personnel	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	47,3	16	7,5	- 17
Consommations intermédiaires	2,5	53	0,5	- 52
Valeur ajoutée	44,8	15	7,0	- 12
Frais de personnel	41,7	17	6,5	- 14
Excédent brut d'exploitation	2,2	- 4*	0,3	415*

N.B. : concernant les entreprises d'intérim, les rémunérations des intérimaires sont incorporées dans les frais de personnel

\* chiffres corrigés, ceux publiés dans la revue étant erronés.

## L'intérim plafonne

Deuxième poste des services opérationnels en termes de valeur ajoutée, le secteur de la **sélection et fourniture de personnel** a peu évolué entre 2000 et 2003. Ce secteur est largement dominé par l'intérim (86 % de la valeur ajoutée du secteur). Dans le secteur intérimaire, la croissance est relativement faible tandis que l'activité de sélection et mise à disposition de personnel est en régression.

Ces deux activités se partagent équitablement les emplois et le nombre d'entreprises. Ce type d'activité nécessite peu d'investissements matériels. La part de la valeur ajoutée dans la production avoisine les 95 %. Les frais de personnel sont les principaux frais engagés par ces entre-

## Indicateurs économiques des principaux services professionnels aux entreprises

	Conseil		Activités comptables		Activités juridiques	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	44,8	34	71,2	26	76,9	20
Consommations intermédiaires	21,4	46	26,3	24	15,6	27
Valeur ajoutée	22,5	28	44,8	26	61,3	19
Frais de personnel	12,4	19	27,1	20	23,1	15
Excédent brut d'exploitation	10,4	56	16,6	40	37,1	22

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises

Les **activités comptables** assistent les entreprises en matière financière, de gestion et de formation. Elles sont importantes en termes d'emploi avec 900 salariés répartis dans 185 entreprises. Près de la moitié de la valeur ajoutée est réalisée par des structures employant au moins 10 salariés comme des cabinets de conseil ou d'audit et des centres de gestion agréés. Les consommations intermédiaires sont peu élevées. Le taux de valeur ajoutée dépasse les 63 % et la part des frais de personnel est élevée (60 % de la valeur ajoutée). Le taux de rentabilité mesuré par le taux de marge est le moins élevé parmi les services professionnels (37 %). L'effectif salarié n'a crû que de 16 % en trois ans. L'activité comptable est en pleine restructuration. L'ordonnance n°2004-279 du 27 mars 2004 élargit le champ de compétence des experts-comptables au domaine du conseil fiscal, financier et social. Les experts-comptables peuvent à présent accompagner la création d'entreprises sous tous les aspects comptables, économiques et financiers. D'autre part, les centres de gestion agréés peuvent se transformer en association de gestion et de comptabilité sans être pour autant membres de l'Ordre des experts-comptables.

Les **activités juridiques** regroupent les avocats-conseils, les notaires, les commissaires priseurs, les huissiers et les greffiers des tribunaux de

commerce. Depuis 1992, les professions d'avocat et de conseil juridique ont fusionné permettant ainsi aux avocats de diversifier leur activité. De même, différentes réformes successives des professions juridiques ont conduit les notaires à se diversifier. L'activité juridique est le premier secteur des services professionnels en termes de valeur ajoutée. Sa croissance est relativement faible. Les effectifs salariés n'augmentent que de 6 %. L'exercice libéral y est très courant et la part des non-salariés importante. Ce secteur compte 185 entreprises qui emploient 600 salariés. Il s'agit de petites structures mais aussi d'entreprises d'associés telles que des Sociétés civiles professionnelles (SCP). Les entreprises d'au moins 10 salariés ne sont pas rares et réalisent plus de 60 % de la valeur ajoutée. Ce secteur propose des prestations plutôt intellectuelles basées sur des recherches et des travaux administratifs et nécessitant peu d'investissements matériels, d'où un taux de valeur ajoutée particulièrement élevé (80 %). La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée est plus faible que dans les autres activités des services professionnels (38 %). Le taux de rentabilité dépasse ainsi les 60 %, c'est le plus important des services professionnels.

Aymeric **FUSEAU**,  
volontaire civil à l'aide technique

### Pour en savoir plus :

Site du service unistatis de l'unedic :  
<http://info.assedic.fr/unistatis>

Site du ministère du travail :  
<http://www.travail.gouv.fr>

Source : site <http://www.experts-comptables.fr>

site <http://www.justice.gouv.fr>

# Bonne conjoncture pour les activités de service liées à la construction

L'architecture et l'ingénierie viennent en amont du BTP, tandis que les activités immobilières viennent en aval. Une véritable organisation en filière existe dans ce secteur entre les activités de service et les activités productives. Toutes ont bénéficié sur la période d'une bonne conjoncture, avec toutefois un creux en 2002.

Sur le marché du travail, l'architecture-ingénierie et l'immobilier sont de peu de poids face aux 11 400 salariés du BTP<sup>(1)</sup> puisqu'ils n'affichent respectivement que 1 100 et 1 900 salariés. Cependant, avec 282 millions d'euros, la valeur ajoutée des activités immobilières est loin d'être négligeable face aux 627 millions du BTP.

À la différence du BTP, ces secteurs emploient une forte proportion de cadres et de professions intermédiaires. Les activités d'architecture-ingénierie se distinguent avec 25 % de cadres et 30 % de professions intermédiaires. Les activités immobilières sont un peu en retrait (15 % de cadres et 24 % de professions intermédiaires) mais restent très au-dessus de la moyenne de tous les secteurs. En conséquence, les rémunérations moyennes sont élevées avec respectivement 28 800 €/an et 27 800 €/an.

Le secteur de l'architecture et de l'ingénierie est, en terme de valeur ajoutée, le troisième secteur des services aux entreprises. Les clients sont des entreprises industrielles, du bâtiment, des transports ou de la distribution d'eau ou d'énergie, ainsi que des acteurs publics. L'évolution des marchés de la construction, des travaux publics, de l'immobilier et de l'industrie influence fortement le secteur. Sa valeur ajoutée s'est accrue de plus de 44 % entre 2000 et 2003 mais avec

un net repli en 2002. Le taux de marge a progressé de 11 points en trois ans pour atteindre 48 % en 2003. L'activité a été particulièrement vive en 2001, année où le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de 18 % et le nombre de salariés de 19 %. Cette hausse du nombre de salariés s'est accompagnée d'un important accroissement des frais de personnel, de l'ordre de 26 %, et donc du taux de rémunération (65 % en 2001).

L'année 2002, au contraire, a vu un repli de l'activité des architectes, géomètres et ingénieurs. La croissance du chiffre d'affaires et celle des consommations intermédiaires a été faible (moins de 4 %). Les effectifs salariés ont diminué de plus de 20 %. Cette année est marquée par une baisse des permis de construire accordés, aussi bien en ce qui concerne les logements que les bâtiments à usage autre que d'habitation. Ce net recul des projets de construction a pu restreindre l'activité des architectes et ingénieurs. Les indicateurs conjoncturels du BTP, tels que le nombre de logements neufs achevés, la consommation de ciment et les effectifs salariés du BTP étaient également en baisse.

(1) champ du BTP au sens de la NAF.



## Indicateurs économiques du secteur immobilier

Le secteur immobilier regroupe diverses activités :

- > la promotion consiste à organiser juridiquement la construction d'immeubles ou d'infrastructures,
- > la gestion comprend les agences et les administrations de biens immobiliers,
- > la location immobilière concerne des biens appartenant à l'entreprise ou à des particuliers.

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises.

	Promotion, gestion immobilière		Location immobilière	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	Évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	395,7	46	276,0	24
Consommations intermédiaires	269,1	57	120,8	27
Valeur ajoutée	118,5	39	163,6	14
Frais de personnel	34,5	23	37,1	6
Excédent brut d'exploitation	82,9	49	106,6	17

Le **secteur du contrôle technique** comprend les activités de contrôle technique automobile et le secteur des analyses, essais et inspections techniques. Ce dernier secteur mesure les risques de santé et de sécurité des personnes, la qualité des produits, des matériaux et des chantiers de construction. L'activité de contrôle pèse peu dans l'ensemble du secteur et elle évolue assez faiblement. Les effectifs salariés diminuent.

L'**activité immobilière** est moyennement dynamique. Les effectifs salariés croissent tout de même de 20 % en trois ans. Le secteur de la location de logements (y compris les bailleurs sociaux) pèse plus lourd que la promotion et la gestion

immobilière, mais évolue beaucoup plus faiblement.

L'évolution de l'ensemble du secteur immobilier suit la même trajectoire que le domaine de l'architecture-ingénierie. En 2001, le chiffre d'affaires généré par le secteur de l'immobilier progresse de 25 % tandis qu'en 2002, il régresse de 12 %. Ces résultats s'expliquent par l'évolution des ventes (logement et promotion immobilière). Selon l'AGORAH, malgré une forte hausse en 2001, l'ensemble des ventes de logements stagne sur la période 2000-2003, à cause d'une mévente des maisons individuelles. Cependant les ventes d'appartements continuent à progresser.

Les activités immobilières et d'architecture-ingénierie repartent ensemble en 2003 et leurs chiffres d'affaires respectifs augmentent de 10 % et 17 %. Malgré une hausse des effectifs, les frais de personnel progressent moins vite que la valeur ajoutée. La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée continue de décroître jusqu'à respectivement 25,4 % et 51,7 % et les taux de marge en hausse s'établissent à 67 % et 48 %.

Aymeric **FUSEAU**  
volontaire civil à l'aide technique

## Indicateurs économiques du secteur "architecture, ingénierie, contrôle"

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprises.

	Architectes et géomètres		Ingénierie et études techniques		Contrôles techniques	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	44,8	37	49,8	49	16,1	14
Consommations intermédiaires	13,5	35	17,5	56	5,3	24
Valeur ajoutée	31,1	41	31,3	48	10,8	12
Frais de personnel	13,0	18	19,3	29	8,0	7
Excédent brut d'exploitation	18,1	73	11,8	110	2,9	21

# Expansion de la **restauration** et des activités de **loisirs**, malaise dans **l'hôtellerie**

La restauration et les activités de loisirs ont su tirer partie de l'évolution des modes de vie. En revanche, l'hôtellerie et les agences de voyage accusent depuis l'an 2000 un net fléchissement de leur activité.

Les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, des agences de voyages et des activités récréatives, culturelles et sportives s'adressent tous aux particuliers, ils ont cependant des vocations différentes et ne suivent pas les mêmes trajectoires. La croissance est forte dans les secteurs de la restauration et des activités récréatives, culturelles et sportives qui répondent à l'évolution des modes de vie. En revanche l'hôtellerie et les agences de voyages ont vu leur activité stagner, signe d'un malaise dans l'activité touristique dès l'an 2000.

Ces activités recrutent beaucoup d'employés : 63 % dans l'hôtellerie-restauration, et 50 % dans les activités de loisirs et les agences de voyages. L'hôtellerie-restauration paye moins bien ses salariés que les autres activités. Les salariés de la restauration perçoivent 16 700 €/an et ceux de l'hôtellerie 19 100 €/an. En revanche dans les activités de loisir et les agences de voyage, les salariés sont rémunérés à plus de 24 000 €/an.

L'activité de **restauration** regroupe les restaurants, cafés-tabacs, débits de boissons, cantines, restaurants d'entreprises, et traiteurs. Ces activités bénéficient du changement des mode de vie qui amène un nombre croissant de Réunionnais à prendre leurs repas hors de chez eux. La valeur ajoutée du secteur a augmenté de 39 %, les effectifs salariés de 35 %. Le nombre d'entreprises n'a toutefois progressé que de 13 %. En 2003, on dénombre 1 135 restaurants, de type traditionnel ou en restauration rapide. Ils constituent 87 % des entreprises de la restauration. Les restaurants emploient plus de 2 500 salariés sur les 2 900 du secteur et génèrent 86 % de la valeur ajoutée. Avec les cantines d'entreprises, ils sont les plus dynamiques et gagnent de plus en plus de terrain sur les cafés et débits de boissons.

La restauration constitue 62 % de la valeur ajoutée de l'ensemble "hôtels et restaurants". Son taux de rentabilité est stable, autour de 34 %. C'est également le cas pour la valeur ajoutée dans la



production (43 %). La part des frais de personnel est moins élevée dans la restauration que dans l'hôtellerie car la part des non salariés y est trois fois plus importante<sup>(1)</sup>.

Les activités récréatives, culturelles et sportives autres qu'audiovisuelles ont fait preuve d'une grande vitalité. Ce sont les activités telles que les jeux de hasard et d'argent qui génèrent la plus grande part de la valeur ajoutée du secteur (59 %). Les jeux de hasard et d'argent se sont développés avec l'arrivée des casinos dans les années 80, puis l'installation des machines à sous et les nouveaux jeux proposés par la Française des jeux. Entre 2000 et 2003 ces activités ont progressé de 65 %. L'arrivée d'un hipodrome dans quelques années devrait encore dopper ce secteur.

Les activités sportives et celles liées aux spectacles affichent sur la période une croissance de leur valeur ajoutée encore plus forte (85 %). Elles ne représentent toutefois qu'une faible part du secteur avec une valeur ajoutée encore minime (respectivement 6 et 11 millions d'euros). Cette forte croissance est en partie à attribuer au développement des activités sportives payantes comme la plongée, les sports équestres, le parapente et le canyoning. Dans le domaine des spectacles, l'organisation de concerts et festivals s'est développée.

Les entreprises exerçant ces activités ont dégagé en 2003 plus de marge qu'en 2000. Ainsi, le taux de rentabilité a pris 9 points pour s'établir à 54 %. Parallèlement, la part des frais de personnel dans la valeur ajoutée a chuté de 14 points (54 %), alors que dans le même temps les effectifs salariés ont constamment augmenté.

### Indicateurs économiques des secteurs de la restauration et des loisirs

	Restauration		Activités récréatives, culturelles et sportives	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	223,6	39	123,6	127
Consommations intermédiaires	104,1	40	33,5	38
Valeur ajoutée	77,9	39	42,5	74
Frais de personnel	48,5	37	22,9	39
Excédent brut d'exploitation	27,2	41	22,8	109

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprise

Signe d'un ralentissement de l'activité touristique, le chiffre d'affaires réalisé par l'hôtellerie a augmenté très faiblement entre 2000 et 2003 pour s'établir à moins de 100 millions d'euros en 2003. Il en est de même pour l'évolution des salariés (+ 8 %). Les entreprises réalisent de moins en moins de marge commerciale et leur taux de rentabilité a décliné de plus de 20 % en trois ans. Les années 2001 et 2002 ont été particulièrement moroses. On observe en 2001 une chute de l'activité hôtelière (- 8 % de valeur ajoutée) accompagnée d'une diminution du nombre d'hôtels et des effectifs salariés. Les études sur le tourisme montrent que ces années sont marquées par un ralentissement de la fréquentation touristique avec 430 000 touristes en 2000 et

6 000 de moins l'année suivante. Cette baisse est encore plus nette pour les touristes d'agrément, principale clientèle des hôtels. Le ralentissement de la croissance économique de la France, les attentats du 11 septembre, la hausse des prix des services de transport, conjugués aux problèmes des compagnies aériennes AOM/Air Liberté expliquent cet essoufflement. L'activité est repartie en 2003 avec une importante hausse de l'emploi salarié. Le nombre de touristes dépasse cette année-là le niveau de 2000. La part des frais de personnel dans la valeur ajoutée (71,3 %) a cependant diminué, tandis que la part de l'excédent brut d'exploitation (20,8 %) augmentait. Le regain d'activité de 2003 s'est donc plus répercuté sur le profit que sur les salaires et ce, malgré les tensions croissantes entre offre et demande de personnel, spécifiques à ce secteur. On dénombre 1 700 salariés qui travaillent pour l'hôtellerie. À partir de 2004, la baisse de la fréquentation touristique reprend et s'accroît en 2005.

Les agences de voyage ont également vu leur activité stagner entre 2000 et 2003. Leur chiffre d'affaires présente même une évolution négative. Les entreprises dégagent moins d'excédent brut d'exploitation. Sa part dans la valeur ajoutée est de 10 % et elle a baissé de 6 points. Les frais de personnel ont progressé sur trois ans. Les effectifs salariés ont également crû pour dépasser les 400 en 2003.

Aymeric FUSEAU  
volontaire civil à l'aide technique

### Indicateurs économiques des secteurs touristiques

	Hôtellerie		Agences de voyage	
	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)	2003 (millions d'euros)	évolution 2000-2003 (%)
Chiffre d'affaires	99,1	5	51,9	- 6
Consommations intermédiaires	47,5	9	42,0	- 7
Valeur ajoutée	47,7	1	9,5	0
Frais de personnel	34,0	7	8,7	18
Excédent brut d'exploitation	9,9	- 23	1,0	- 36

Source : Insee, système intermédiaire d'entreprise

(1) recensement de 1999.

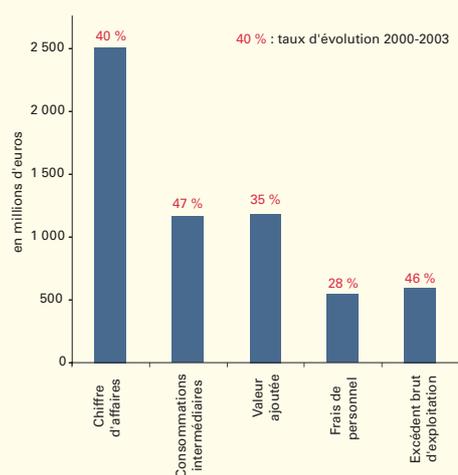
## Nomenclature, résultats et définitions

La nomenclature d'activité française (NAF) répartit les services marchands (hors services financiers, services marchands de santé, d'enseignement et activités associatives) en trois groupes :

- > Les activités immobilières.
- > Les services aux entreprises.
- > Les services aux particuliers.

Dans ce dossier les secteurs d'activité ont été regroupés selon leur dynamique et leur lien au reste de l'économie réunionnaise plutôt que selon l'ordre de la nomenclature.

### Indicateurs économiques de l'ensemble des services marchands en 2003



Source : Insee, Clap pour les effectifs salariés, sinon SIE.

### Principaux indicateurs des secteurs des services marchands en 2003

Secteurs d'activité des services marchands selon la NAF	Valeur ajoutée (millions d'euros)	Évolution VA 2000-2003 (%)	Effectif salarié	Nombre d'entreprises
<b>Activités immobilières</b>	<b>282</b>	<b>23</b>	<b>1 900</b>	<b>1 040</b>
<b>Services aux entreprises</b>	<b>640</b>	<b>43</b>	<b>9 620</b>	<b>3 766</b>
Télécommunications et courriers	103	204	700	51
Conseils et assistance	285	38	4 200	1 991
<i>Activités informatiques</i>	26	50	600	201
<i>Services professionnels</i>	128	22	1 800	733
<i>Administration d'entreprises</i>	37	89	400	277
<i>Publicité et études de marché</i>	19	73	300	241
<i>Architecture, ingénierie, contrôle</i>	73	38	1 100	541
Services opérationnels	251	22	4 700	1 718
<i>Location sans opérateur, hors véhicule</i>	46	5	200	896
<i>Location automobile</i>	33	10	300	111
<i>Sélection et fourniture de personnel</i>	51	10	300	22
<i>Sécurité et nettoyage</i>	62	65	2 700	249
<i>Services divers aux entreprises</i>	30	18	800	427
<i>Assainissement, voirie et gestion des déchets</i>	26	37	400	13
Recherche et développement	1	19	20	7
<b>Services aux particuliers</b>	<b>258</b>	<b>30</b>	<b>7 100</b>	<b>3 154</b>
Hôtels et restaurants	125	21	4 600	1 583
Agence de voyage	9	0	400	55
Activités récréatives, culturelles et sportives	93	49	1 100	737
<i>Activités audiovisuelles</i>	51	34	300	63
<i>Autres activités récréatives, culturelles et sportives</i>	42	74	800	674
Coiffures et soins de beauté et autres services personnels et domestiques	29	30	1 000	779
<b>Services marchands</b>	<b>1 181</b>	<b>35</b>	<b>18 620</b>	<b>7 960</b>

### Sources :

La source **SIE** (Système Intermédiaire d'Entreprises) est constituée à partir des données fiscales (BIC, BNC) et des enquêtes annuelles d'entreprises. Elle couvre les entreprises non financières et les entreprises individuelles dont le siège social est à La Réunion (hors administration, éducation, santé et action sociale).

**CLAP** : Connaissance localisée de l'appareil productif. L'effectif salarié correspond au nombre de postes non-annexes présents au 31 décembre dans les entreprises du SIE. Les rémunérations moyennes sont calculées à partir des effectifs ETP (Equivalents Temps Plein) sur l'année d'exercice.

### Définitions :

- > **Chiffre d'affaires** : production vendue de biens et services + ventes de marchandises.
- > **Consommations intermédiaires** : achats de matières premières et autres approvisionnements + variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements + autres achats et charges externes. Les autres achats et charges externes comprennent les achats de matériel et travaux, achats non stockés de matières et fournitures, d'études et prestations de services,

redevances de crédit-bail et locations, frais de recherche, de sous-traitance, de publicité, de postes et télécommunication, de recrutement de personnel et paiement des intérimaires.

- > **Valeur ajoutée** : différence entre la valeur des biens et services produits et celles des biens et services utilisés pour la production, appelés "consommations intermédiaires".
- > **Frais de personnel** : rémunérations brutes + charges patronales.
- > **Excédent brut d'exploitation** : valeur ajoutée + subventions d'exploitation - frais de personnel - impôts et taxes sur la production. C'est le solde des activités d'exploitation servant à couvrir les frais d'usure du capital productif, les frais financiers (nets) et une partie des investissements.
- > **Taux de valeur ajoutée** : valeur ajoutée/production.
- > **Taux de rémunération du travail** : frais de personnel/valeur ajoutée. Il mesure la part de richesse qui sert à rémunérer le travail des salariés.
- > **Taux de marge d'exploitation** : excédent brut d'exploitation/valeur ajoutée. Il mesure la rentabilité d'un secteur en précisant la part de la richesse qui sert à rémunérer les apporteurs de capitaux et à renouveler le capital investi.